FRANCE FESTIVALS

Fédération des festivals
de musique et du spectacle vivant

Réunion Plénière

› Stratégie de la fédération

› Actualités : suite des États généraux des festivals -

En présence de Laurent Roturier, président de l'association des DRAC

› Retour suite à l'enquête adhérents

› Calendrier de travail et actions 2022

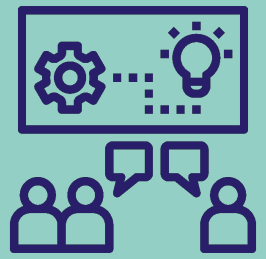

Stratégie 2022-2023

FÉDÉRATION DES FESTIVALS DE MUSIQUE ET DU SPECTACLE VIVANT

1. Continuer le lobbying pour renforcer la politique d'état (partagée avec les collectivités territoriales) en faveur des festivals
2. Structuration en région
3. Renforcer les relations aux adhérents et les actions à leur destination
4. Observatoire
5. Augmenter le nombre d'adhésions
6. Renforcer les actions au niveau européen

Suite des États généraux des festivals

Mise en œuvre effective de la nouvelle politique d'État en faveur des festivals

Laurent Roturier, président de l'association des DRAC

Informations transmises par Laurent Roturier

› La DGCA et les DRAC sont actuellement en phase de mise en œuvre des décisions annoncées à Toulouse en décembre dernier.

› Le plan d'action et les modalités pratiques pourront être connus **début mars.**

› L'enveloppe de 10 millions d'euros mise à disposition pour les DRAC (environ 8,5 M€) et la Centrale (1,5 M€) est destinée **à l'ensemble des festivals de spectacle vivant** du territoire (festivals de cinéma et livres exclus).

› L'enveloppe de 10 M€ par an sera revue **après 3 ans**, avec la possibilité d'une augmentation ou d'une diminution.

› La ventilation des moyens sur les catégories d'aides pourrait être la suivante :

- 30% : aides ponctuelles,
- 20% : aides pluriannuelles,
- 50% : aides transversales.

› Pour rappel les types d' aides : Principes d'engagement de l'État en faveur des festivals

› Les aides peuvent être accordées de manière cumulative, à condition que le festival ait **au moins 2 éditions et un projet de développement** très précis.

› Une attention particulière dans l'instruction des dossiers est accordée aux structures avec des projets visant **les problèmes environnementaux, les violences sexistes et l'égalité femme-homme**.

› Le but est de mieux cibler l'intervention de l'État en travaillant **sur le qualitatif au détriment du quantitatif**, l'enjeu n'étant pas la multiplication du nombre des festivals.

› Un **portail dédié** au fonctionnement de l'enveloppe et pour déposer les demandes d'aides sera mis en ligne **à la mi-mars**.

Réponses aux questions des adhérents

› Les crédits sont répartis entre les régions, avec une préoccupation pour les territoires où le fait festivalier est moins développé. Néanmoins, les nouvelles esthétiques peuvent être subventionnées prioritairement, indépendamment de leur ancrage territorial.

› Les festivals disposant déjà de crédits peuvent demander une aide ponctuelle **en principe**, à condition qu'ils développent des projets écologiques ou en direction des violences sexistes, de l'égalité femme-homme, ou encore, en cas d'esthétiques très pointues.

› L'enveloppe n'a pas un cadre rigide, elle n'est pas plafonnée selon l'envergure du festival.

› L'instruction se fera avec les conseiller·e·s habituel·le·s à travers des arbitrages au niveau des directions ; la plateforme en ligne facilitera les démarches.

› Les manifestations non-éligibles pour le CNM seront prises en compte notamment s'il s'agit d'esthétiques peu représentées.

Retour suite à l'enquête adhérents

1. VIE DE LA FÉDÉRATION

Réunions plénières

97% Satisfaction de la fréquence des **plénières = tous les deux mois**

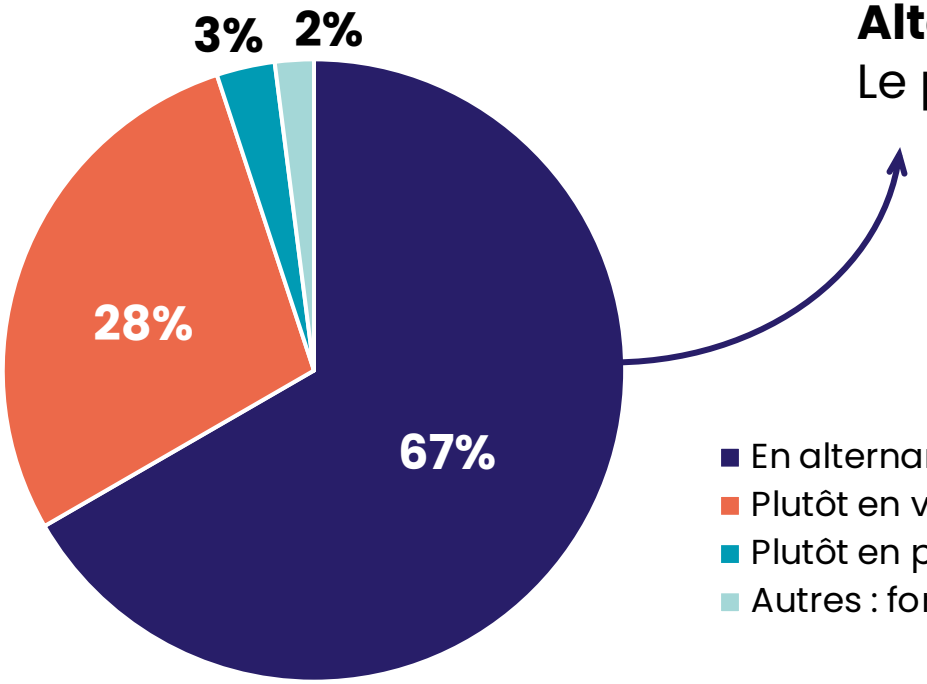

Alterner les formats de réunion est à privilégier
Le présentiel semble moins confortable

- En alternance entre visioconférence et présentiel
- Plutôt en visioconférence
- Plutôt en présentiel
- Autres : format mixte

Webinaires d'information

92% Avis favorables à la mise en place de **courts webinaires d'informations**

Les intervenants que vous souhaitez rencontrer en priorité sont :

- **CNM**
- **SACEM**
- **Ministère de la Culture**

Groupes de travail et besoins en formation

30% **Participation** aux groupes de travail 2020-2021

100% **Satisfaction**

Les points forts :

- Le partage, l'échange
- Une meilleure connaissance du secteur et de ses enjeux

Thèmes par préférence

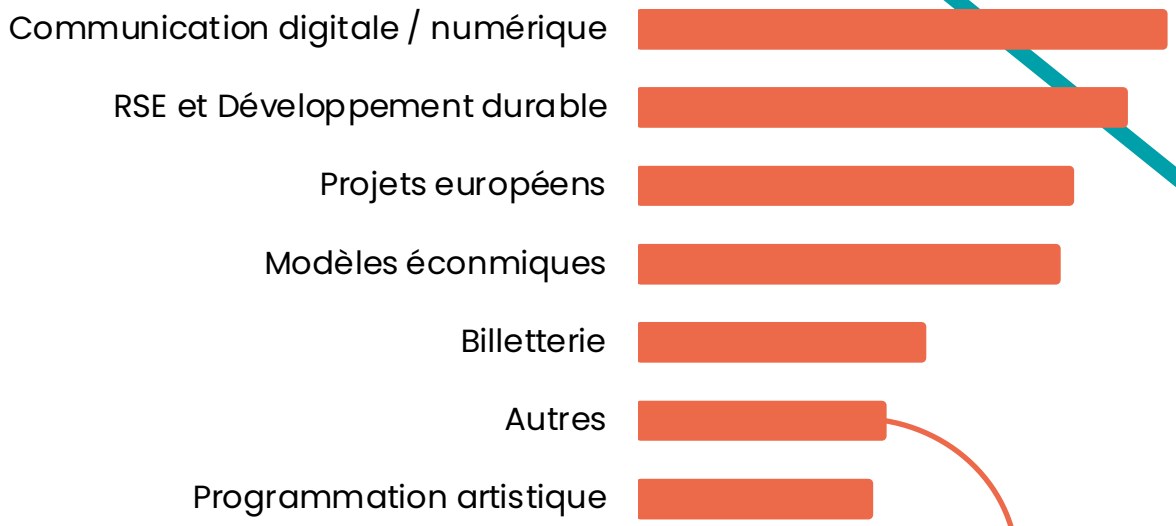

- Partenariats, mécénat, financements privés
- OGC (aides, taxation, etc.)
- Attractivité/Reconnaissance de nos métiers

Ce classement est le même **pour les besoins en formation**

+

Juridique (contrats, droits d'auteur, droit du travail, convention collective, etc.)

Égalité et parité femme-homme

Identification des autres membres du réseau

Un réseau répartit
en **3 catégories**

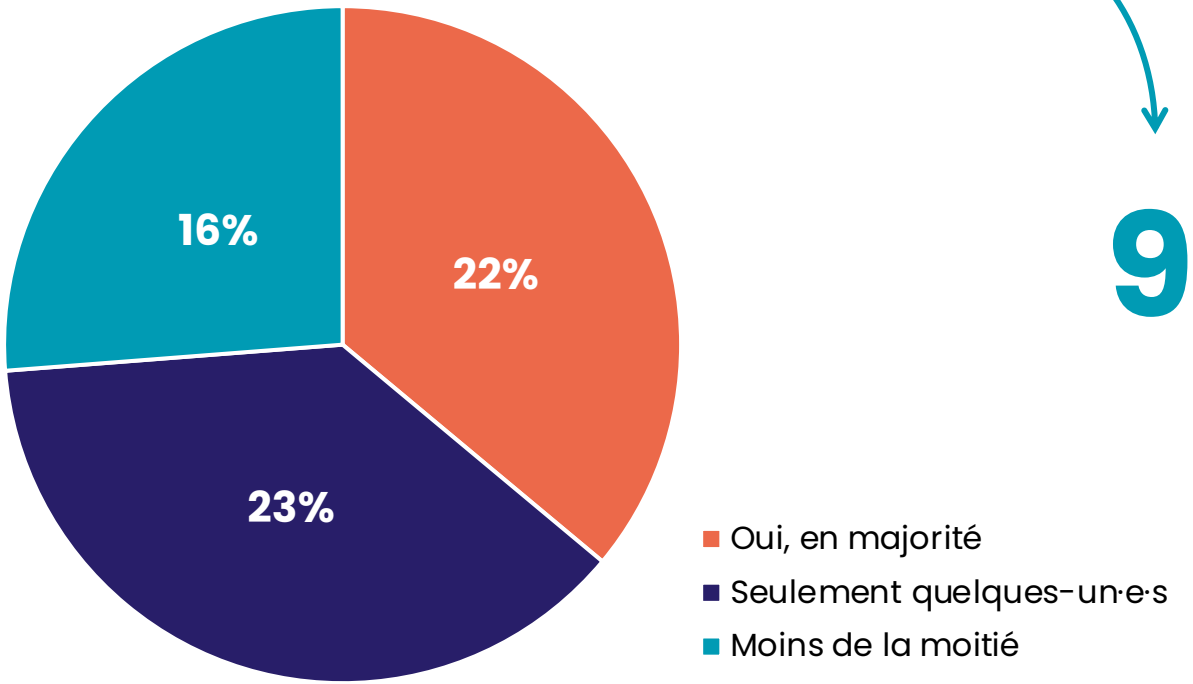

90% Favorables à un **trombinoscope des directeurs·trices**

2. COMMUNICATION ET INFORMATION

Site internet et Espace membres

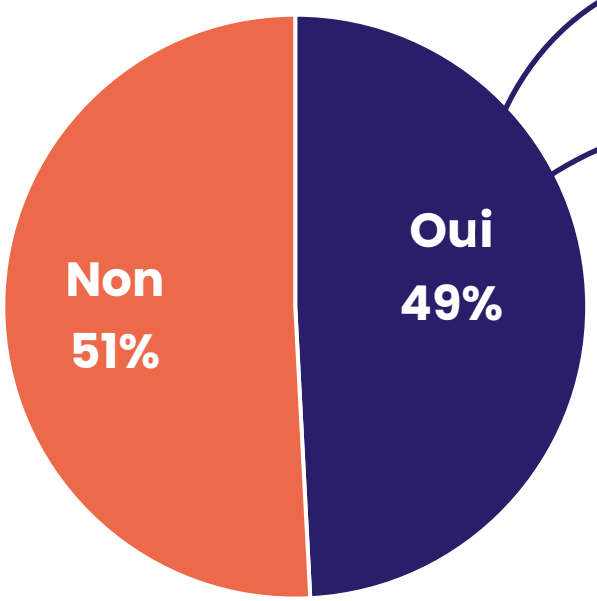

Une consultation divisée du site internet de France Festivals

95% Satisfaction du **contenu**

36% Consultation de **l'espace membres**

64% Intérêt pour le développement de **l'espace membres**

Quelques suggestions de contenus supplémentaires :

- **Fiches pratiques, FAQ, boîte à outil**
- **Contrats-type**
- **Annuaire**

Des identifiants **uniques** :

Login : **francefestivalsmembres**
Mdp : **partageragir**

Réseaux sociaux, Newsletter, Relai d'information

90% Satisfaction de la **présence sur les réseaux sociaux**

95% Satisfaction des **newsletters**

97% Satisfaction de la **fréquence et de la qualité des informations** transmises

Pour un meilleur relai : **taguez France Festivals** sur vos publications !

Suggestions :

> Fiches thématiques
> Mise en valeur des initiatives adhérents
> Relai sur les réseaux entre les adhérents

3. OBSERVATION

Quel sujet d'étude prioritaire ?

Vos **suggestions** pour **un futur sujet** d'étude sont :

› Les publics
(renouvellement, rajeunissement, mobilités, programmation, nouvelles consommations, etc.)`

› Le développement durable et le RSE
(aides et financements, mise en œuvre, bilan carbone, etc.)

› Modèles économiques
(emplois, financements, mécénats, bénévoles, professionnalisation, etc.)

› La structuration à l'échelle locale, les collectivités territoriales
(échelon régional, ruralité, disparité de pratiques entre les territoires, politique culturelle, etc.)

› L'égalité femme-homme
(rémunération, parité, programmation, etc.)

4. COLLABORATIONS ET COOPÉRATIONS

Quels dispositifs mettre en œuvre ?

Les formes de coopération/collaboration que vous souhaitez développer sont :

- **Échanges de bonnes pratiques**
- **Mutualisation**
- **Co-production**

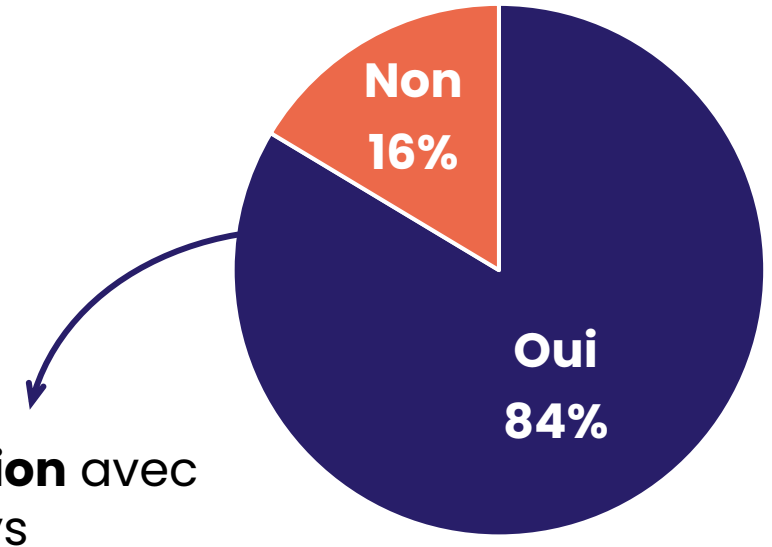

Volonté de mise en relation avec des festivals d'autres pays

4. BOÎTES À IDÉES ET À CRITIQUES

Vos suggestions

- Communication nationale
- Développer le nombre d'adhérents
- Journées de formation
- Travailler sur l'inclusion et l'accessibilité
- Pérenniser des rendez-vous annuels en présentiel, à l'image de Toulouse
- Proposer des moments conviviaux pour stimuler les échanges
- Un plateau découverte avec présentation de formes courtes
- Mutualiser les outils ou les besoins (outils de calcul d'impact environnemental, logiciels de billetterie, de fichiers, appels d'offre, etc.)
- Développer la représentation régionale, l'action locale
- Favoriser la solidarité au sein d'une même région
- Apporter un appui juridique
- Traiter des questions du numérique
- Questions et échanges propres aux "petits/moyens" festivals
- Aider les festivals à se professionnaliser, à s'émanciper des aides de l'État
- Développer un fonds et un label France Festivals
- Proposer des speed-datings sur des thématiques ou des appels à projet (permettant d'être informer rapidement sur des questions particulières)
- Programme pour attirer les jeunes dans les festivals
- Plus de liens avec la presse spécialisée
- Accompagnement personnalisé à l'arrivée de nouveaux adhérents
- Communiquer sur les priorités de travail de l'équipe et sur l'agenda des rendez-vous de la fédération

Calendrier de travail et actions 2022

Structuration en région : les représentant·e·s

Région Auvergne-Rhône-Alpes : Marine Berthet *(Les cordes en ballade)*

Région Bourgogne-Franche-Comté : Jean-Michel Mathé *(Festival intern. de musique de Besançon)*

Région Bretagne : Erwan Gouadec *(Les Trans Musicales)*

Région Centre-Val de Loire : Haude Hellio *(Printemps de Bourges)*

Région Grand Est : Benoît Bradel *(Passages Transfestival)*

Région Hauts-de-France : Maria-Carmela Mini *(Latitudes Contemporaine)*

Région Île-de-France : Nathalie Rappaport *(Festival de Saint-Denis)*

Région Normandie : Philippe Toussaint *(Septembre musical de l'Orne)*

Région Nouvelle Aquitaine : Sylvie Violan *(Festival intern. des Arts de Bordeaux Métropole)*

Région Occitanie : Elisabeth Dooms *(Festival de musique sacrée de Perpignan)*

Région PACA : Michaël Dian *(Festival de Chaillol)*

Région Pays de la Loire : - *A confirmer*

Calendrier du tour de France

› 30 mars : Détours de Babel - *Région Auvergne-Rhône-Alpes*

• Rencontre professionnelle (11h-13h)

Nouvelle politique nationale des festivals, une nouvelle donne entre l'État et les collectivités territoriales ? Quelles incidences en AURA ?

• Conseil d'administration (14h-16h)

› Avril : Printemps de Bourges - *Région Centre-Val de Loire*

• Rencontre professionnelle

Autour de l'éducation populaire et pass culture

› 8 Mai : Passages Transfestival - *Région Grand Est*

• Rencontre professionnelle

Comment concilier circulation des œuvres, responsabilité sociétale et développement durable ? Au-delà de l'attention essentielle portée sur l'empreinte carbone, ces migrations artistiques posent également la question de notre capacité à déplacer notre regard et à construire de véritables coopérations interculturelles dont les festivals doivent continuer à être les pionniers.

Calendrier du tour de France

› 9-10 juin : Latitudes Contemporaines - *Région Hauts-de-France*

- Assemblée générale (9 juin – matin)
- Session de travail (9 juin – après-midi)

Autour de l'égalité femme-homme

- Rencontre professionnelle (10 juin – matin)

Autour du développement durable

› 14 juillet : Festival d'Avignon - *Région PACA*

- Rencontre professionnelle (après-midi)

Restitution de la cartographie nationale des festivals (en partenariat avec le CNRS et le DEPS-Doc)

› Septembre : Festival intern. de musique de Besançon - *Région Bourgogne-Franche-Comté*

Calendrier du tour de France

› **6 octobre : Festival intern. des Arts de Bordeaux Métropole** - *Région Nouvelle Aquitaine*

› **8 décembre : Les Trans Musicales** - *Région Bretagne*

› **Janvier 2023 : La Folle Journée** - *Région Pays de la Loire*

Il reste à fixer les rendez-vous dans les régions :

- **Île-de-France**
- **Normandie**
- **Occitanie**

Observation

État des lieux de la répartition genrée du travail au sein des festivals de la fédération

Indicateurs du festival – 2019

- Discipline dominante
- Année de création
- Situation géographique
- Public
- Budget total
- Part des subventions publiques dans le budget

Indicateurs du festival – 2019 / 2021

Quelle répartition genrée dans les emplois par types de contrats ?
(CDI, CDD de plus de 6 mois, de moins de 6 mois, stage, etc.)

> Genre

Qui occupent les postes de directions des différents pôles ?
(Direction générale, artistique, production, communication, technique, administration, etc.)

> Genre
> Âge
> Contrat de travail

Comment sont composés les Conseils d'administration et les Bureaux ?
(Présidence, trésorerie, etc.)

> Genre
> Âge

Questions diverses

Merci !